

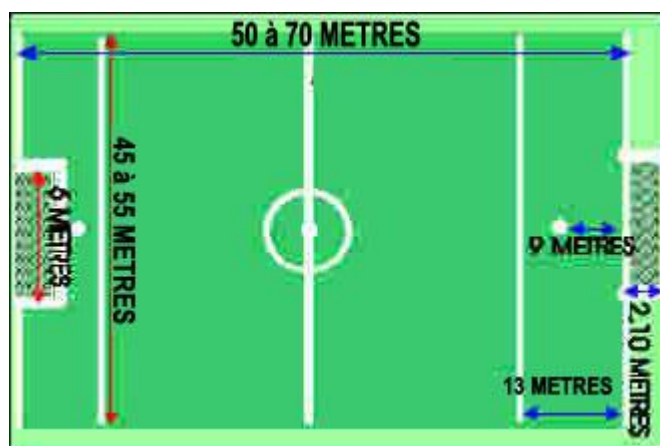
Lois du Football à 7 (Poussins)

- [Loi 1 - Terrain de jeu](#)
- [Loi 2 - Ballon](#)
- [Loi 3 - Nombre de joueurs](#)
- [Loi 4 - Equipement des joueurs](#)
- [Loi 5 - Arbitre](#)
- [Loi 6 - Arbitres assistants](#)
- [Loi 7 - Durée du match](#)
- [Loi 8 - Coup d'envoi et reprise du jeu](#)
- [Loi 9 - Ballon en jeu et hors du jeu](#)
- [Loi 10 - But marqué](#)
- [Loi 11 - Hors-jeu](#)
- [Loi 12 - Fautes et comportement anti-sportif](#)
- [Loi 13 - Coups francs](#)
- [Loi 14 - Coup de pied de réparation \(penalty\)](#)
- [Loi 15 - Rentrée de touche](#)
- [Loi 16 - Coup de pied de but](#)
- [Loi 17 - Coup de pied de coin \(corner\)](#)

LOI 1 : Terrain de jeu.

Le terrain doit avoir les dimensions suivantes : **longueur 50 à 70 m** , **largeur 45 à 55 m**. Les dimensions des buts sont de **6x2,10 m** (tolérance 2m). Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne de touche du terrain à 11 de préférence (les buts pivotants sont recommandés).

Le point de réparation (pénalty) est placé à **9 m du but** devant le centre des barres, et une **zone de hors-jeu** tracée à **13 m** de la ligne de sortie de jeu. Le rond central doit mesurer 12 m de diamètre.



LOI 2 : Ballon.

Le ballon utilisé doit mesurer entre 63 et 66 centimètres de circonférence, **TAILLE 4**, et doit être convenablement gonflé.

LOI 3 : Nombre de joueurs.

Une équipe se compose de **7 joueurs** (dont le gardien de but) et de **trois remplaçants MAXIMUM**. Il ne peut être inscrit que **10 joueurs sur la feuille de match**. Le nombre minimum de joueurs est fixé à 6 : en dessous de ce nombre, l'équipe est déclarée forfait.

A condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre de la rencontre, les **remplacements**

peuvent se faire à tout moment de la partie. Les remplacés deviennent remplaçants et peuvent donc entrer à nouveau en jeu.

Surclassement :

Conformément aux articles 73 et 168 des règlements généraux, **une équipe poussins peut faire jouer au maximum 3 joueurs** ou joueuses Débutants 2ème année surclassés. *Les joueuses Benjamines 1ère Année sont autorisées à jouer dans la Catégorie Poussins.*

LOI 4 : Equipement du joueur.

L'équipement est identique à celui du football à 11. Le port des **protège-tibias est obligatoire.**

LOI 5 : Arbitre.

Identique à celle du jeu à 11. L'arbitrage peut être effectué par tout licencié sous réserve qu'il connaisse bien les règles du football à 7.

(L'arbitrage des jeunes par des jeunes doit être favorisé)

LOI 6 : Arbitres assistants.

La loi est la même que pour le football à onze. (lire ci-dessus)

LOI 7 : Temps de jeu.

Durée maximum de jeu pour la Catégorie poussins : **50 minutes**. Il n'existe pas de prolongations. Lors d'une épreuve de Coupe, les équipes se départagent par des tirs au but ou par des exercices de jongles avec le ballon.

LOI 8 : Coup d'envoi et reprise du jeu.

Identique à celle du jeu à onze, mais les joueurs adverses doivent se placer à 6 mètres du ballon lors du coup d'envoi.

LOI 9 : Le ballon en jeu et hors du jeu.

Identique au football à onze : le **ballon doit franchir intégralement la ligne de but ou de touche**. La règle de remise en touche est identique que celle du football à onze (l'arbitre doit être vigilant sur ce point, même s'il n'est pas obligé de donner le lancer à l'adversaire en cas d'erreur).

LOI 10 : but marqué.

Comme pour le football à onze, le ballon doit franchir la ligne de but.

LOI 11 : Hors-jeu.

Identique à celle du jeu à onze, mais la **zone de hors-jeu est délimitée par la ligne de but**, les lignes de touche et une ligne intérieure tracée à 13 mètres de la ligne de but.

LOI 12 : Fautes et comportement anti-sportif.

Identique au football à onze, sauf pour ce qui concerne les modifications suivantes :

1/ Tous les coups francs sont **directs**.

2/ L'arbitre, en cas de faute grave, intentionnelle ou non, peut accorder à l'équipe adverse un coup de pied de pénalité face au but, à une distance de 13 mètres, **sans mur**, lorsqu'un joueur commet cette faute dans son propre camp, même en dehors de sa surface de réparation.

Les fautes à sanctionner sont les suivantes :

lorsque le joueur commet volontairement une des 10 fautes référencées dans le coup franc direct ;

lorsque le joueur enfreint avec persistance les Lois du Jeu ;

lorsque le joueur désapprouve par des paroles ou des gestes les décisions de l'arbitre ;

lorsque le joueur se rend coupable de conduite inconvenante ;

lorsque le joueur tient des propos injurieux ou grossiers (en cas de propos racistes, il faut aussi exclure le joueur) ;

et lorsque le joueur agit volontairement contre l'esprit du jeu, par exemple en touchant le ballon de la main pour arrêter une action adverse ou en faisant un croc en jambe à un adversaire quand il est débordé.

3/ Toutes les fautes commises intentionnellement dans la zone des 13 mètres par l'équipe qui défend et passibles d'un coup franc direct, entraînent automatiquement un pénalty (tiré à 9 mètres).

4/ Le gardien de but peut se saisir du ballon avec les mains sur une passe intentionnelle de son partenaire (uniquement en Poussins)

LOI 13 : Coups Francs.

Identique au football à onze. Mais en Poussins, tous les coups francs sont **directs**. La **distance** à respecter par les joueurs adverses lors de la frappe est de **6 mètres**.

LOI 14 : Coup de pied de réparation et coup de pied de pénalité.

Identique à celle du football à onze, sauf en ce qui concerne la distance.

9 mètres pour le coup de pied de réparation (**pénalty**)

13 mètres pour le « **coup de pied de pénalité** » (voir ci-dessus), face au but, sans mur.

LOI 15 : Rentrée de touche.

La loi est la même que pour le football à onze : pieds sur la ligne, ballon derrière la tête.

LOI 16 : Coup de pied de but.

Identique à celle du foot à onze. Le ballon doit être placé devant le but, à une distance de **9 mètres de la ligne de but**, à gauche ou à droite du point de réparation.

LOI 17 : Coup de pied de coin (corner)

Identique à celle du football à onze. La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de **6 mètres** au lieu de 9.15 mètres.